

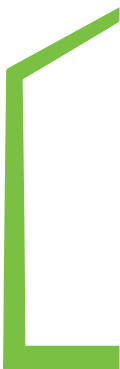
The logo features a white house silhouette with a yellow sun above it, all set against a green background with stylized trees.

koutcha

Rapport d'activités **2025**



Édito



L'année 2025 a été marquée par une consolidation de nos actions : structuration de l'association, développement des partenariats avec les acteurs de la santé et mise en place de parcours éducatifs individualisés intégrant la semi-autonomie. Ce renforcement nous a permis de mieux répondre à l'évolution des profils des jeunes accompagnés, tout en veillant à maintenir une diversité de situations. Les travaux réalisés au sein de la maison nous ont également permis d'accueillir à nouveau des garçons, majoritairement victimes de réseaux liés au trafic de stupéfiants. Leur tentative de sortie de ces organisations criminelles, souvent accompagnée de dettes croissantes, les expose, eux et leurs proches, à de graves menaces. S'agissant des jeunes filles victimes, là encore l'implication des réseaux de stupéfiants est croissante. Elles sont alors exploitées sexuellement tout en étant utilisées comme petites mains dans le trafic (préparation, transport, livraison). Globalement, filles et garçons présentent fréquemment des problématiques d'addiction et des traumatismes complexes, rendant indispensable l'appui des acteurs de la santé, en particulier lors des premiers mois de prise en charge. Cet édit est l'occasion de saluer leur engagement précieux et d'appeler à une mobilisation accrue face au manque de places.

L'année a également été ponctuée de reconnaissances importantes : la visite d'experts du Conseil de l'Europe à la maison Aska, dans le cadre de l'évaluation de la France en matière de lutte contre la traite des êtres humains (convention de Varsovie), ainsi qu'une mention spéciale au Prix des droits de l'Homme de la République française - CNCDH. Ces distinctions viennent souligner la pertinence et la nécessité du travail mené au quotidien par les équipes, que nous remercions chaleureusement ainsi que les membres du conseil d'administration, pour leur engagement constant.

2025 a aussi été marquée par l'arrivée de nouveaux professionnels dont nous sommes fiers qu'ils nous aient rejoints : un chef de service, des éducatrices et éducateurs, une chargée de mission, référente de parcours, une responsable financière et, en toute fin d'année, une directrice par intérim. Nous saluons leur implication, leur professionnalisme et leurs apports précieux qui ont contribué à faire évoluer nos pratiques. L'équipe a par ailleurs mené un important travail de formalisation, avec la création d'un livret d'accueil sous forme de bande dessinée et la réécriture du projet d'établissement.

Enfin, ces avancées reposent sur la confiance et l'engagement de nos partenaires, que nous tenons à remercier : la PJJ pour son implication et son appui constant, la DGCS pour son accompagnement dans le développement du réseau Satouk, la MIPROF pour son soutien précieux, la Fondation pour le logement, les ASE, la DIHAL, ainsi qu'Esperanto, Hors la Rue, Ruelle et les associations du collectif « Ensemble contre la traite ». Nous remercions également l'ensemble de nos partenaires institutionnels et associatifs locaux, ainsi que les professionnels de la justice, les services d'enquête et la gendarmerie. Enfin, une pensée particulière pour les jeunes accueillis qui, par leur courage, nous laissent entrevoir les clés d'un autre avenir.

Olivier Peyroux, Président



SOMMAIRE

Présentation de l'association.....6

7

PARTIE 1. LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS EN FRANCE EN 2025

1. La prise en compte du phénomène..... 8
2. Les mineurs victimes de traite pour lesquels la cellule d'appui a été contactée.....10
3. L'appui aux professionnels : accompagnement et éclairage des parcours de jeunes victimes de traite des êtres humains.....14

17

PARTIE 2. ACCOMPAGNEMENT ET PROTECTION

1. Les accueils de mineurs victimes de traite des êtres humains.....18
2. Le centre expérimental.....24
3. Le travail partenarial au niveau national : levier de l'accompagnement des mineurs dans la sortie d'exploitation.....31

35

PARTIE 3. ANIMATION ET DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU SATOUK

1. Développement du partenariat avec des lieux d'accueil et des associations spécialisées 36
2. Le conventionnement avec les Départements.....39
3. Création d'un référentiel commun du réseau Satouk : soutenir, relier, accompagner.....41
4. La formation des partenaires Satouk42
5. Les défis dans le développement du réseau44

45

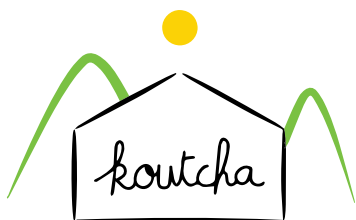
PARTIE 4. FORMATION ET PLAIDOYER

1. Formation et sensibilisation des professionnels de la protection de l'enfance.....46
2. Partager l'expérience de l'association Koutcha.....48
3. Défendre les droits des mineurs victimes de traite des êtres humains..49

51

PARTIE 5. PERSPECTIVES

Présentation de l'association



Koutcha est une association loi 1901, à but non lucratif, apolitique et laïque, créée le 17 août 2013. L'association se donne pour mission de comprendre, d'informer, d'évaluer et de protéger les mineurs et jeunes majeurs victimes de traite des êtres humains.

Les fondateurs — un sociologue, une psychologue et un éducateur spécialisé — ont travaillé ensemble pendant plusieurs années auprès de mineurs victimes de traite des êtres humains à des fins d'exploitation criminelle et délictuelle, originaires d'Europe de l'Est. C'est de cette expérience qu'est née l'idée de créer un centre d'accueil spécialisé permettant aux mineurs victimes de traite un éloignement et une protection.

Face au constat de défaillance du système de protection de ces jeunes victimes en France, l'association développe à partir de 2020 un réseau national de lieux d'accueil permettant de les éloigner des territoires sur lesquels ils sont exploités afin de les protéger. C'est le réseau national Satouk, qui depuis 2024 est soutenu par la Direction Générale de la Cohésion Sociale. Inspiré d'une initiative belge et avec le soutien de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, c'est en 2021 que la maison Aska, premier centre expérimental sécurisé et sécurisant pour mineurs victimes de traite, ouvre ses portes pour accueillir 6 jeunes.

Témoin de l'évolution du phénomène de traite des êtres humains, de par ses missions, l'association Koutcha met également en œuvre des actions de sensibilisation et de formation auprès des professionnels pouvant être en lien avec des mineurs victimes de traite des êtres humains. Elle fournit un appui à la réflexion et à la prise en charge de ces mineurs auprès des institutions et associations du champ de la protection de l'enfance.

L'association Koutcha œuvre à la protection de ces mineurs, par la construction d'un parcours de sortie d'exploitation, l'éloignement et l'arrêt des mises en danger. Par là, l'adhésion du jeune n'est pas une condition *sine qua non*, puisque du fait de sa minorité, des dangers et de l'emprise qu'il subit, il convient de le protéger et donc de l'éloigner.

Enfin, les fondateurs ont transmis aux salariés de l'association leur espoir de voir naître d'autres initiatives similaires dans toute la France et à l'échelle européenne, ce que nous encourageons.



PARTIE 1.

LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS EN FRANCE EN 2025

1. La prise en compte du phénomène

JUIN 2025

LUTTE CONTRE LES ABUS SEXUELS SUR MINEURS

Le Parlement européen a validé le 17 juin la révision de la directive de 2011 (2011/93/UE), afin de renforcer la législation face aux enjeux actuels, notamment ceux liés au numérique. Le texte prévoit en particulier un élargissement de la définition des infractions, la suppression du délai de prescription, une clarification du consentement, l'accès à un accompagnement gratuit pour les victimes et un encadrement renforcé des professionnels en contact avec des enfants.



JUILLET 2025

EXPLOITATION CRIMINELLE

À l'occasion de la journée mondiale contre la traite des êtres humains, UNICEF France a publié un rapport sur l'exploitation criminelle et délictuelle des enfants. Il rappelle que le consentement d'un enfant à commettre un délit ne l'empêche pas d'être une victime de traite, comme le stipule le droit international. Le terme « exploitation criminelle ou délictuelle » est donc à privilégier pour mieux qualifier ces situations. UNICEF France formule plusieurs recommandations concrètes dans son rapport.

OCTOBRE 2025

JOURNÉE EUROPÉENNE DE LUTTE CONTRE LA TRAITE

La MIPROF et le barreau de Paris ont organisé une journée d'échanges le 16 octobre, permettant de présenter les données récentes et d'aborder le principe de non-sanction et de non-poursuite, ainsi que l'adaptation de la réponse pénale face à l'augmentation de l'exploitation sexuelle des mineurs.

NOVEMBRE 2025

EXPLOITATION SEXUELLE EN LIGNE

Le 13 novembre, la sénatrice Laurence Rossignol a déposé au Sénat une proposition de loi «visant à renforcer la lutte contre l'exploitation sexuelle à l'ère de la cyber prostitution», notamment en qualifiant de viol ou d'agression sexuelle les actes sexuels commis sur des mineurs contre rémunération.

Par ailleurs, le **décret n° 2025-1444 du 30 décembre 2025** est entré en vigueur, renforçant le rôle des commissions départementales dans la coordination des parcours individuels d'accompagnement des mineurs victimes de prostitution, de proxénétisme ou de traite à des fins d'exploitation sexuelle.

DÉCEMBRE 2025

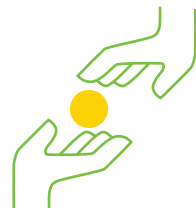
RECONNAISSANCE ET CADRE INSTITUTIONNEL

À l'occasion de la journée mondiale pour l'abolition de l'esclavage, la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) a révélé le palmarès de l'édition 2025 du Prix des droits de l'Homme de la République française «Liberté – Égalité – Fraternité» sur le thème de l'exploitation et la traite des êtres humains. Les lauréats sont l'Association Hors la Rue (France), l'Association Eau de Coco (Madagascar), l'Association Istiqbolli Avlod (Ouzbékistan), l'Association Children's Legal Defense Center (Somaliland/Somalie), et l'Association National Foundation for Development and Humanitarian Response (Yémen). L'association Koutcha a reçu une mention spéciale.



2. Les mineurs victimes de traite pour lesquels la cellule d'appui a été contactée

225 SOLLICITATIONS DE LA CELLULE D'APPUI EN 2025



Ce qui représente une augmentation de près de 50 % par rapport à l'année précédente. Parmi ces 225 sollicitations, 144 se sont avérées être des demandes d'admission.

DIFFÉRENCE ENTRE SOLLICITATION ET DEMANDE D'ADMISSION



Sollicitation

Une sollicitation correspond à un appui ponctuel apporté aux professionnels visant à obtenir un conseil, un éclairage ou une aide spécifique, sans engager nécessairement un processus formel d'admission.

Demande d'admission

Une demande d'admission correspond à une démarche formelle et complète. Elle implique le remplissage du formulaire d'admission et la transmission de tous les documents nécessaires pour évaluer la situation.

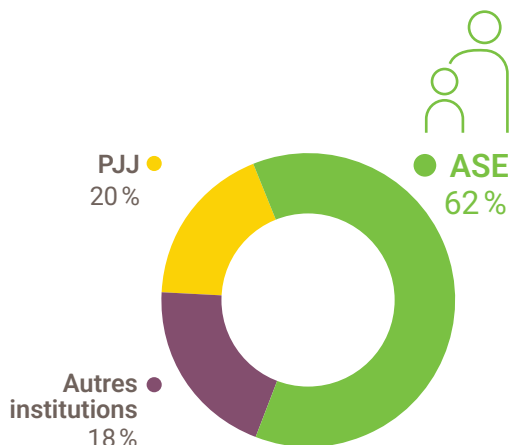
Pour chaque situation signalée, la coordination propose :

- 👁 la présentation de l'association Koutcha et du réseau Satouk ;
- 👁 l'explication du processus de demande d'admission et de l'envoi des documents ;
- 👁 une sensibilisation autour du phénomène de la traite des êtres humains et du groupe d'appartenance de chaque mineur ;
- 👁 un appui dans la lecture de la situation d'exploitation (indicateurs, conséquences de l'exploitation, phénomène d'emprise, soumission et emprise chimique, conséquences du psycho trauma, etc.) ;
- 👁 un soutien dans la construction d'un parcours de protection (volet soin, éducatif, judiciaire)/prise en charge globale/coordination des acteurs/le lien, l'accueil/les ressources ;
- 👁 des préconisations et un aiguillage sur le déroulé de l'accompagnement et sur les pistes de travail, en fonction de la singularité de chaque victime mineure ;
- 👁 l'envoi de documentation (guides, ressources...).

ORIGINE DES DEMANDES D'ADMISSION

En analysant les demandes d'admission reçues par la cellule d'appui, 62 % ont été formulées par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), ce qui représente une progressive et constante augmentation par rapport à l'année précédente (52 %).

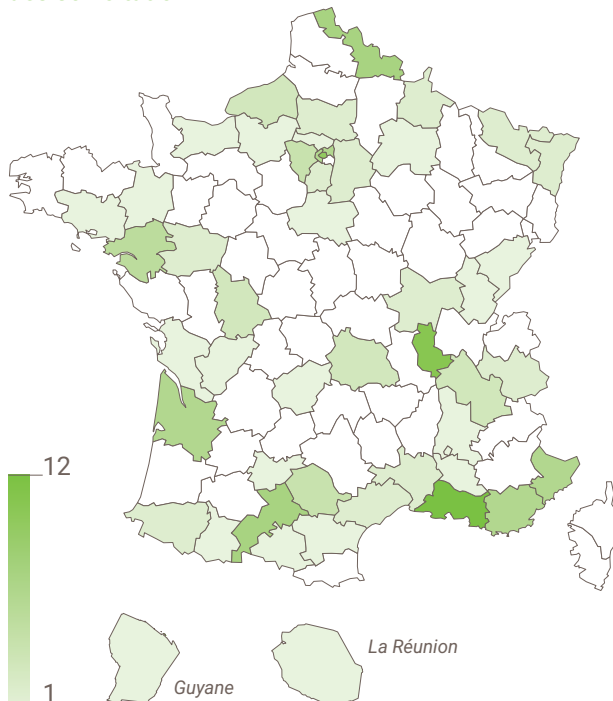
20 % des demandes ont été présentées par les services de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) et 18 % par d'autres institutions, telles que des lieux d'accueil, des associations spécialisées et des hôpitaux.



Les demandes d'admission proviennent de 49 départements différents (10 de plus qu'en 2024), dont la Réunion et la Guyane. Cela montre que de plus en plus de professionnels sont informés de l'existence et des possibilités d'accueil et de protection proposées par l'association Koutcha.

Les départements qui ont présenté davantage de demandes d'admission sont les Bouches-du-Rhône (12 demandes), le Rhône (10 demandes), Paris (9 demandes), le Nord et la Haute-Garonne (avec chacun 7 demandes). La Seine-St-Denis, les Hauts-de-Seine, le Var, la Gironde et les Alpes-Maritimes ont présenté 6 demandes chacun.

Origine géographique des sollicitations



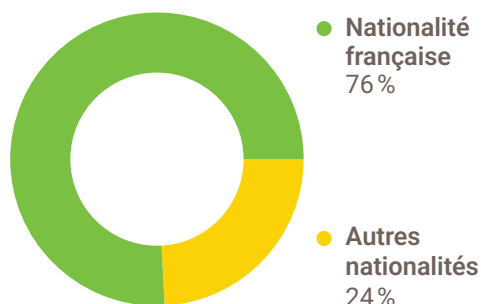
La répartition géographique est différente par rapport à l'année 2024. En effet, si le nombre de demandes en provenance des Bouches-du-Rhône reste stable, nous avons constaté une augmentation des demandes en provenance du Rhône (4 en 2024 et 10 en 2025) et une baisse de celles en provenance de la Seine-Saint-Denis (17 en 2024 et 6 en 2025) et de l'Hérault (12 demandes en 2024 et 2 en 2025).

PROFIL DES VICTIMES MINEURES ET FORMES D'EXPLOITATION



Parmi les 144 demandes d'admission, 87% concernaient des filles, 12% des garçons et 1% des mineurs en transition de genre (MTF).

Au sujet de la nationalité des mineurs orientés, les jeunes françaises demeurent majoritaires. 106 jeunes étaient de nationalité française (76%) et 38 d'autres nationalités (24%). Parmi les mineurs étrangers, 13 étaient originaires de pays du Maghreb, 9 de pays de l'Europe de l'Est, 6 de pays d'Afrique subsaharienne et 6 d'autres pays. Pour 4 jeunes, l'information concernant leur nationalité n'était pas précisée au moment de la demande d'admission.



● **Exploitation criminelle**
12 %



● **Exploitation sexuelle**
88 %

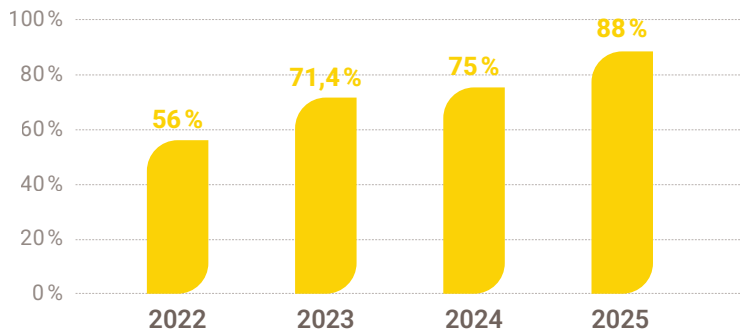
En 2025, 127 mineures orientées vers la cellule d'appui étaient victimes de traite à des fins d'exploitation sexuelle, ce qui représente 88% du total et 17 étaient victimes de traite à des fins d'exploitation criminelle (12%), dont 4 dans le cadre du narcotrafic.

13 mineurs ont été victimes d'une double exploitation (12 mineures ont été victimes d'exploitation délictuelle et d'exploitation sexuelle, et 1 mineure a été victime d'exploitation délictuelle et de mariage forcé). Sur les 13 mineurs ayant subi une double exploitation, toutes étaient des filles, à l'exception d'un garçon.

L'association n'a pas été sollicitée cette année pour la protection de mineurs victimes d'autres formes de traite des êtres humains (mendicité forcée, servitude domestique, mariage forcé, etc.). L'absence de ces publics interroge sur la capacité des acteurs à repérer ces situations de traite et nous invite à renforcer nos actions de sensibilisation et formation afin de mieux faire connaître ces formes de traite.

Les demandes d'admission pour des mineurs victimes de traite à des fins d'exploitation sexuelle sont en hausse constante par rapport aux années précédentes (56% en 2022, 71,4% en 2023 et 75% en 2024).

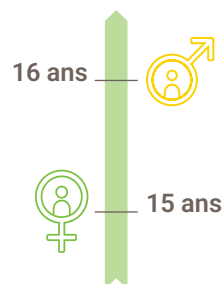
Évolution des demandes d'admission pour mineurs victimes de traite à des fins d'exploitation sexuelle



Les victimes d'exploitation sexuelle étaient quasiment toutes des filles. Cependant en 2025, la cellule d'appui a été sollicitée pour la mise à l'abri de 4 garçons et 1 jeune en transition de genre, ce qui représente une légère augmentation par rapport aux autres années. Ceci laisse à penser que le repérage des garçons victimes d'exploitation sexuelle s'améliore. Parmi les 17 victimes d'exploitation criminelle, 12 étaient des garçons et 5 des filles.

L'âge moyen des mineurs pour lesquels l'association Koutcha a reçu des demandes d'admission a sensiblement augmenté par rapport à l'année précédente en passant de 15 à 16 ans. Plus précisément :

- 89 mineurs étaient âgés de 16 à 17 ans révolus, ce qui représente 62 % du total,
 - 39 mineurs avaient moins de 15 ans, ce qui représente 27 % du total (dont 10 moins de 13 ans, ce qui représente 7 % du total).
 - Pour 16 jeunes (11 %), nous n'avons pas d'information sur leur âge.
- Si l'on croise la tranche d'âge et le genre, il apparaît que l'âge moyen des filles reste plus bas (15 ans) que celui des garçons (16 ans).



81 % des mineurs orientés consommaient des produits toxiques



D'après les informations transmises par les services orienteurs, les jeunes consomment essentiellement du cannabis, du protoxyde d'azote et/ou de l'alcool. 6 mineurs, 5 garçons et une fille, ont fait mésusage de médicaments.

La consommation de protoxyde d'azote semble être plus présente par rapport à l'année précédente, avec au moins 23 jeunes concernés par cette addiction. Toutes sont des filles.

3. L'appui aux professionnels : accompagnement et éclairage des parcours de jeunes victimes de traite des êtres humains

Les référentes de parcours sont régulièrement sollicitées par des équipes de la protection de l'enfance confrontées à des situations de jeunes marquées par des dynamiques d'exploitation. Leurs interventions s'inscrivent le plus souvent dans des sollicitations ponctuelles. Elles ouvrent un espace de dialogue et d'élaboration à partir de situations concrètes qui interrogent ou mettent en tension les pratiques professionnelles. Ce temps permet aux professionnels de partager leurs éléments de compréhension, leurs inquiétudes et leurs doutes, dans un espace où ne sont pas recherchées des réponses immédiates, mais une mise en récit de la situation.

Les référentes de parcours n'adoptent ni une posture d'expertise surplombante ni de prescription, mais ouvrent un espace de réflexion partagé pour accompagner les professionnels dans la lecture de trajectoires souvent fragmentées. À partir de situations concrètes, ces échanges permettent d'affiner la compréhension des dynamiques et d'ajuster l'accompagnement.

Ce travail redonne de la continuité aux parcours et soutient une lecture plus articulée des situations. Les conduites des jeunes sont resituées dans des contextes de contraintes relationnelles, de dépendances affectives et de traumatismes, pour en saisir la complexité.

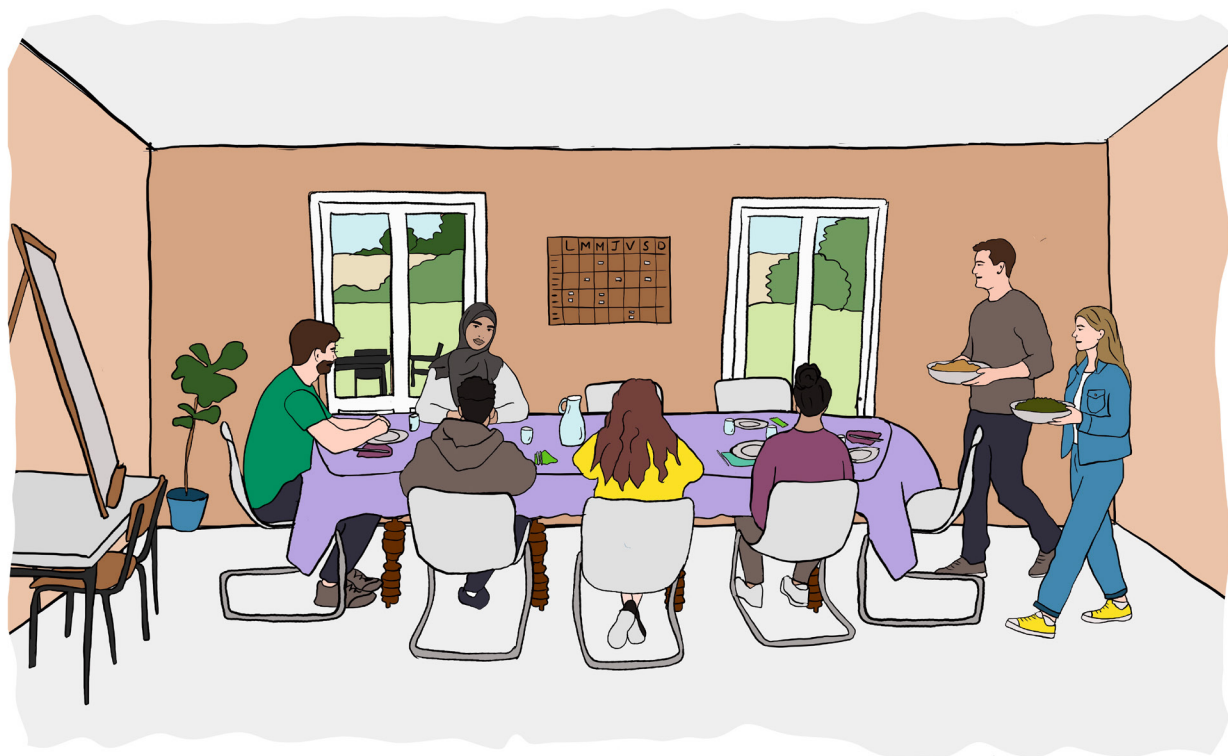
Dans le prolongement, l'accompagnement soutient la construction de parcours de protection articulant les dimensions éducatives, sanitaires et judiciaires. Les préconisations sont pensées comme des repères modulables, susceptibles d'évoluer au fil du parcours.

Dans ce mouvement, une bascule vers une demande d'admission peut être accompagnée. Il s'agit d'explicitier ce que l'entrée dans le réseau SATOUK peut venir soutenir, compléter ou renforcer dans le travail déjà engagé, sans se substituer aux accompagnements en cours. La formulation de la demande constitue un temps d'étayage, permettant la mise en mots de la situation et la transmission des éléments nécessaires à son étude.

Lorsque l'admission est engagée, l'intervention s'inscrit dans une logique de complémentarité et de coordination.

Enfin, dans ce travail de tissage, la place du ou de la jeune demeure centrale. Le parcours ne se construit pas indépendamment de lui ou d'elle, mais à partir de ce qu'il ou elle donne à voir, de ce qui peut être dit comme de ce qui reste encore en attente de mise en mots. Les espaces de rencontre proposés participent de ce travail : ils permettent de recueillir des fragments d'expérience qui viennent nourrir l'élaboration du parcours. Celui-ci se construit alors dans un mouvement continu, au croisement des regards, des interventions et de la parole du jeune, dans une attention constante à ce qui peut se tisser avec lui ou elle, et non sans.





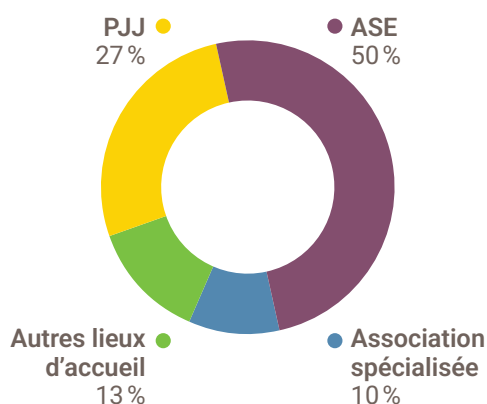


PARTIE 2.

ACCOMPAGNEMENT ET PROTECTION

1. Les accueils de mineurs victimes de traite des êtres humains

Au cours de l'année 2025, **38 solutions de protection** ont pu être proposées par la coordination du réseau Satouk, pour 29 filles et 9 garçons. L'accueil des garçons est en légère hausse par rapport à l'année 2024, ceci s'explique par le réaménagement de la maison Aska permettant à nouveau d'accueillir des garçons en 2025. 50 % de ces mineurs ont été orientés par les services de l'ASE, 27 % par la PJJ, 13 % par d'autres lieux d'accueil et 10 % par des associations spécialisées ou par des services hospitaliers.



9 propositions d'accueil n'ont pas abouti ; elles ont été annulées juste avant le départ des mineurs, soit suite à un refus du service orienteur soit parce que le mineur a fugué ou n'a pas souhaité partir.

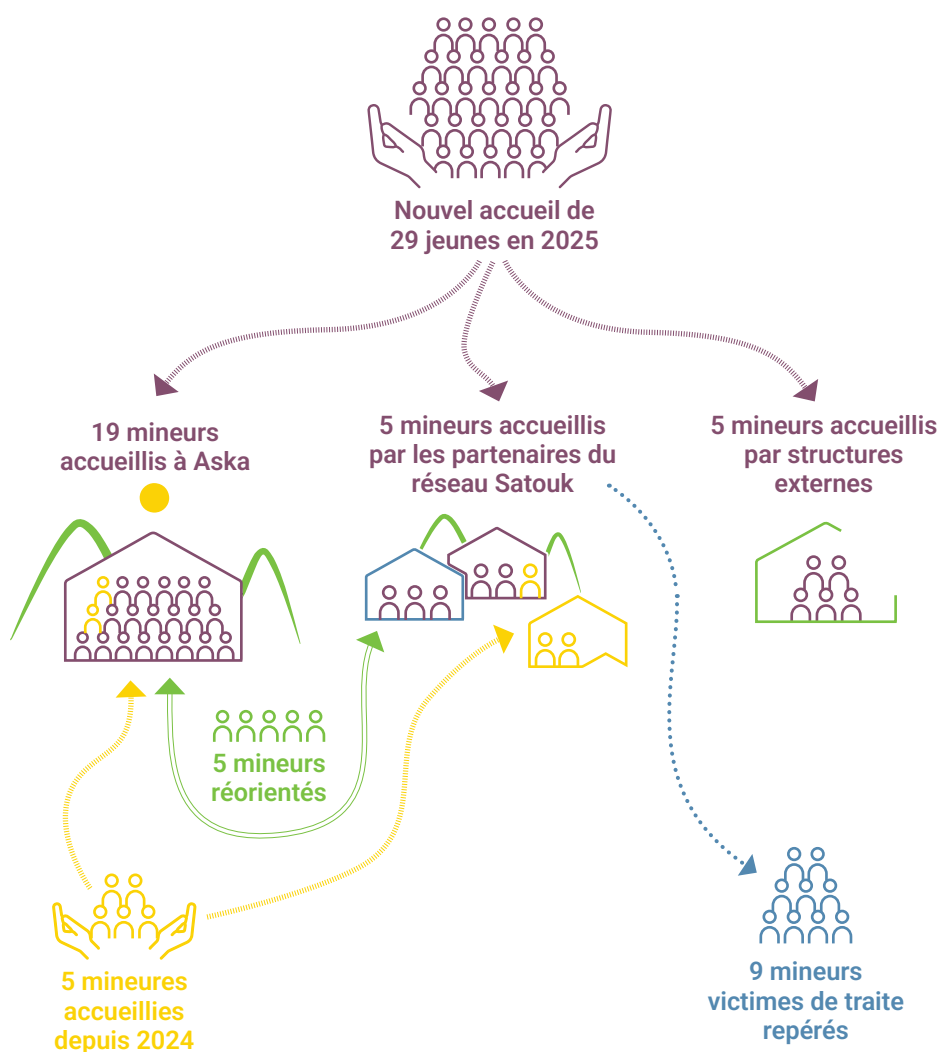
Ainsi, **29 jeunes ont bénéficié d'un nouvel accueil en 2025**, d'un hébergement et d'un accompagnement spécialisés :

- 👁️ **19 ont été accueillis à la maison Aska,**
- 👁️ 5 ont été accueillis par des partenaires du réseau Satouk,
- 👁️ 5 ont été accueillis sur des structures externes au réseau, suite à un travail de mise en lien et de préparation de l'accueil assurée par la coordination. Il s'agit notamment d'orientations vers le dispositif national Ac.Sé, en raison de l'âge des victimes (18 ans au moment du départ réel en lieu d'accueil), ou vers des LVA répondant aux besoins des jeunes, sans pour autant faire partie du réseau Satouk.

Parmi ces mineurs, 5 jeunes ont bénéficié d'une réorientation entre la maison Aska et les partenaires du réseau Satouk ou vice-versa.

À cela, il faut ajouter **5 mineures accueillies en 2024 et toujours présentes en 2025 à la Maison Aska (2) et dans les établissements partenaires du réseau Satouk (3).**

En 2025, les partenaires du réseau Satouk ont repéré 9 mineurs victimes de traite sans détection préalable par les services placeurs. La cellule d'appui a proposé un soutien aux professionnels pour mettre en place un accompagnement adapté. Une formation spécifique a également été animée pour un partenaire.

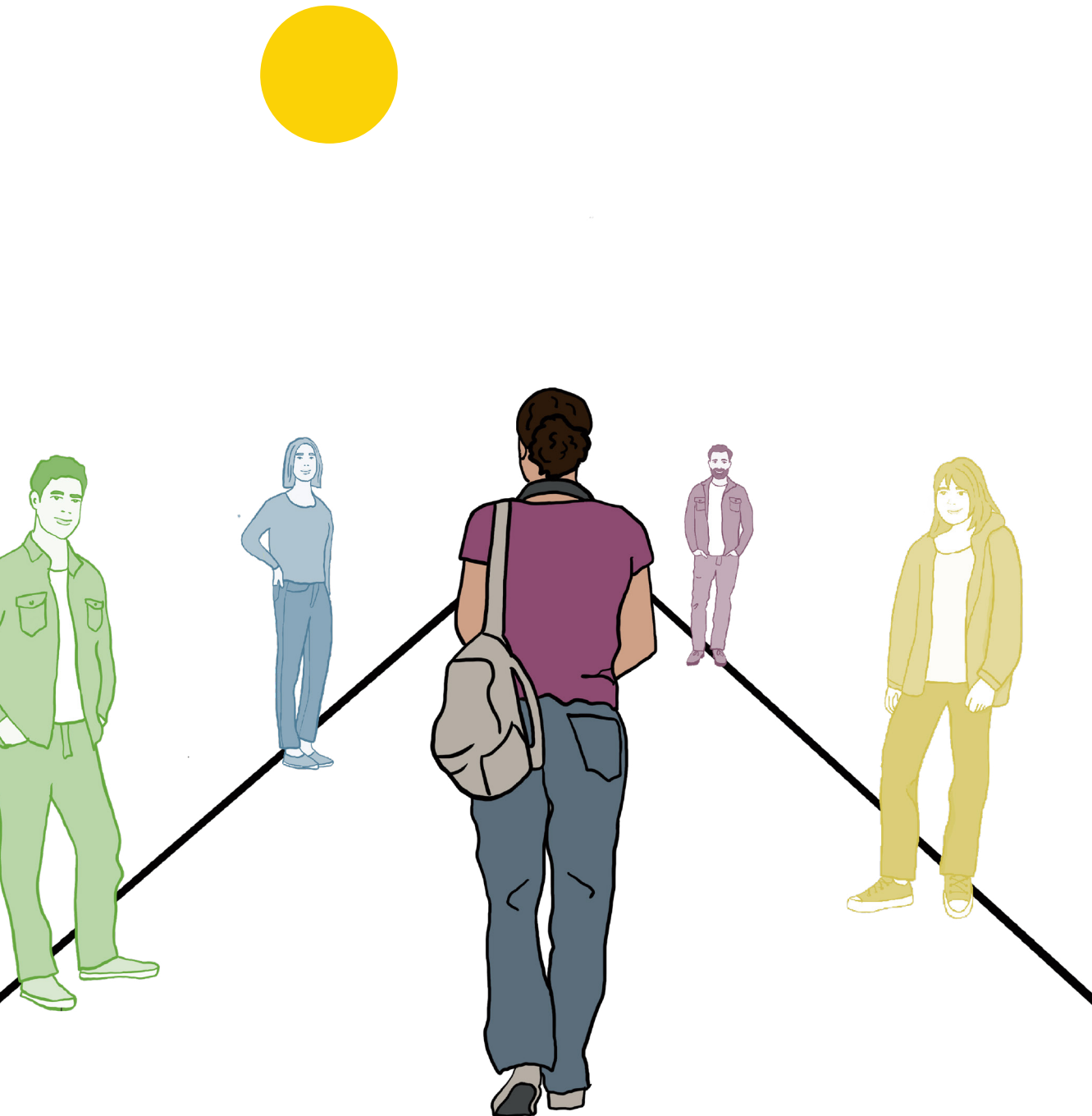


63 % des victimes mineures prises en charge étaient françaises et 37 % d'autres nationalités. La proportion de mineures françaises accueillies reste inférieure à celle orientée (76 %). Les données suggèrent que beaucoup de jeunes françaises victimes d'exploitation sexuelle ont connu des placements précoces. Leur exploitation a souvent débuté lorsqu'elles étaient déjà accueillies dans des structures de la protection de l'enfance et elles ont une faible confiance envers les adultes et les institutions, ce qui limite leur adhésion à un cadre contenant comme celui de la maison Aska.

Par ailleurs, il apparaît important de « mixer » les publics accueillis. En effet, l'expérience dans l'accompagnement de mineurs victimes de traite montre que l'accueil de jeunes aux problématiques différentes peut faciliter la déprise et l'amorce d'un travail de reconstruction d'une identité positive. Si le groupe de jeune est hétérogène, cela limite les phénomènes d'imitation entre jeunes ayant les mêmes comportements et peut favoriser la création de relations plus apaisées, où certains jeunes deviennent des modèles pour d'autres.

En 2025, l'association Koutcha a renforcé sa capacité à accueillir et à accompagner des mineurs ayant consommé des produits toxiques. Ces derniers représentent en effet 67 % des mineurs accueillis, contre 52 % en 2024. Cette évolution de la capacité d'accueillir et d'accompagner s'explique par la formation des professionnels de la maison Aska aux addictions et le développement de partenariats spécialisés. Des formations du réseau Satouk ont également abordé ces enjeux.

Pour **95 situations**, si aucune solution de protection n'a pu être proposée, la coordination du réseau Satouk a pu apporter un étayage, c'est-à-dire un temps individuel dédié à l'appui des professionnels dans la lecture des indicateurs de traite des êtres humains et la compréhension des parcours d'exploitation ; au soutien dans la mise en place de parcours de protection sur les plans judiciaires, éducatifs, de soins somatiques et psychiques.



FOCUS SUR L'ACCUEIL DE NICOLE À LA MAISON ASKA

Nicole vient d'avoir 17 ans. À la suite d'une information préoccupante, une mesure judiciaire d'investigation éducative est ordonnée. Lors de cette investigation, des violences intrafamiliales sont constatées au domicile parental et Nicole est placée en foyer d'urgence.

C'est à ce moment-là qu'elle rencontre une autre jeune fille victime d'exploitation sexuelle qui la met en lien avec des réseaux de proxénétisme locaux.

Elle est décrite par les professionnelles comme happée vers l'extérieur, ne sachant pas identifier les dangers, très angoissée et en difficulté dans l'expression de ses désirs.

La référente à l'Aide Sociale à l'Enfance de Nicole l'oriente vers plusieurs séjours de distanciation et de remobilisation qui permettent à la jeune fille de s'extraire physiquement et psychologiquement de relations d'emprises dont elle fait l'objet.

En parallèle, une demande d'orientation vers la Maison Aska est formulée par sa référente ; après plusieurs mois de réflexions interprofessionnelles quant aux modalités d'accompagnement pouvant être mises en place à l'accueil de Nicole, celui-ci devient effectif.

Les professionnels de l'association préparent l'accueil des jeunes en amont de leur arrivée à la maison Aksa, de manière collective avec les intervenants et le jeune. Des visioconférences sont organisées : entre professionnels pour partager les informations, puis avec le jeune pour une première rencontre, préparée avec sa référente afin d'exprimer ses ressentis. Cette phase engage une première mise en lien avec le jeune visant à offrir des repères et participer à rendre l'arrivée moins abrupte.

Les visioconférences permettent un premier contact où le jeune peut poser des questions et exprimer ses appréhensions. Lorsque cela est pertinent, un autre jeune accueilli participe à la visio, facilitant ainsi l'identification et l'entrée en relation.

Conçu au fil des accueils, un kit d'accueil englobant des objets et des attentions pensés par le collectif offre des repères, rend l'environnement moins imprévisible et permet au jeune de se sentir attendu grâce à des attentions du collectif.

L'exemple de Nicole illustre ce processus :



1

Une **visioconférence interprofessionnelle** réunit l'ensemble des partenaires qui la connaissent sur des plans différents (la référente ASE, la psychologue qui la suit depuis plusieurs années et son éducatrice référente sur la MECS où elle est accueillie au moment de la visioconférence).



2

Puis une **visioconférence avec Nicole est organisée**. Ce temps a été préparé avec sa référente ASE, ce qui permet à Nicole d'exprimer ses ressentis et ses questionnements, ceux qu'elle va dire en visioconférence, mais aussi ceux qu'elle n'ose pas aborder... Alors, c'est sa référente qui se fait sa porte-parole. Ce temps crée un premier lien avec l'équipe de la maison Aska et la référente de parcours Satouk. À cette occasion, le chef de service lui demande son dessert préféré.



3

Le transfert vers la maison Aska : le trajet jusqu'au point de rendez-vous se fait en voiture avec sa référente ASE. Le chef de service et son futur référent éducatif l'attendent. Nicole pleure beaucoup, elle est très angoissée, mais reste plutôt calme. Elle a déjà donné son **téléphone portable** à sa référente; celui-ci est récupéré par le chef de service et placé dans un coffre-fort. L'enjeu de la relation repose sur le fait que la référente ASE porte la question du retrait du téléphone, ce qui permet de décentrer cette problématique et de laisser place à la rencontre avec l'équipe de la maison Aska. Pendant le trajet, Nicole reçoit son **kit d'accueil** constitué d'un MP3 avec une playlist réalisée par les jeunes déjà accueillis. Par ailleurs, puisqu'elle avait évoqué son attrait pour l'écriture, les professionnels lui offrent un carnet et un stylo, symbole d'une nouvelle page à écrire.



4

L'arrivée à la maison ASKA : Nicole est accueillie par les jeunes présentes, ainsi que l'équipe éducative, c'est l'heure du goûter, les filles ont fait un tiramisu! Un moyen de prouver à la jeune qu'elle est attendue avec son dessert préféré. On veille aussi à ce que l'arrivée se fasse avant la nuit. Nicole monte voir sa chambre, elle pose sa valise sur son lit et un carnet sur son bureau.

La préparation des accueils est un levier de sécurisation et d'anticipation :

Elle transforme un déplacement imposé en une transition accompagnée, où le jeune peut prendre part à ce qui se construit et trouver progressivement sa place.

2. Le centre expérimental

PROJET D'ÉTABLISSEMENT ET NOM DE LA MAISON

Dans le cadre de l'expérimentation et en raison de la nécessité de revoir certains contours de l'accompagnement proposé aux personnes accueillies, en 2025 les professionnels de l'association Koutcha ont entamé la révision du projet d'établissement du centre sécurisé et sécurisant.

Une consultante extérieure a accompagné les professionnels de l'association Koutcha dans cette démarche. 4 séances de travail ont eu lieu en équipe entre mars et septembre 2025.

Durant ces temps, l'équipe a travaillé soit en plénière soit en petits groupes sur différentes thématiques importantes et nécessaires à la définition d'un projet d'établissement : les publics, ses besoins, l'accueil proposé, les forces et les faiblesses de l'accompagnement, les partenariats, la bientraitance...

En parallèle, des temps de travail sur des points spécifiques ont été mis en place afin de venir nourrir la réflexion et alimenter le projet d'établissement. C'est d'ailleurs dans le cadre de la révision du projet d'établissement et en équipe que le centre sécurisé et sécurisant a trouvé son nom : la maison Aska !

Pourquoi Aska ? Aska est un mot aux sonorités douces qui évoque le calme d'un lieu protecteur. Il signifie « cendre » dans plusieurs langues scandinaves – symbole de ce qui reste après l'épreuve, et de ce à partir de quoi on peut doucement se reconstruire. C'est aussi le nom de la brebis dans le conte « Aska et le loup » d'Ivo Andric, qui échappe au danger, en dansant.

Ce nom est donc apparu comme une évidence parce que, pour les professionnels de l'association Koutcha et les membres du conseil d'administration, la maison Aska est un refuge, un espace de reconstruction, une parenthèse, où chaque trajectoire peut redevenir mouvement.

PRÉPARER, ACCOMPAGNER, AJUSTER : UNE DYNAMIQUE DE COORDINATION AU SERVICE DES JEUNES

Dans le cadre du travail auprès des jeunes, la qualité de l'accompagnement repose autant sur la préparation des accueils que sur la prise en charge elle-même. Il ne s'agit pas seulement d'organiser une entrée administrative ou logistique, mais de créer un environnement sécurisé et cohérent, permettant aux jeunes de se sentir soutenus dès leur arrivée dans le «circuit» Satouk.

Cette élaboration repose sur la coopération entre deux fonctions complémentaires : les référentes de parcours, qui assurent une vision globale et continue, et les référents éducatifs, qui accompagnent au quotidien. Ensemble, ils constituent un filet de sécurité garantissant un accompagnement ajusté, anticipé et évolutif.

Les référentes de parcours : une fonction structurante du parcours de protection

Les **référentes de parcours** occupent une fonction pivot inscrite dans la durée. Elles interviennent en amont, pendant et en aval de la prise en charge afin d'analyser les situations, d'identifier les besoins et de construire une vision structurée et évolutive du parcours, faisant fonction de fil rouge pour les jeunes et les professionnels. Elles n'ont pas pour finalité l'accumulation d'informations, mais la construction d'une vision structurée, éthique et évolutive du parcours, permettant de donner du sens aux décisions. Elles assurent ainsi une fonction de fil rouge pour les jeunes accompagnés et les professionnels impliqués.

Les référents éducatifs du centre : une expertise située et l'amorce d'un ancrage relationnel

Les **référents éducatifs** interviennent dans une temporalité immédiate, au cœur du quotidien. Leur rôle repose sur l'accompagnement direct, l'observation des évolutions et l'adaptation continue des interventions. Ils garantissent la mise en œuvre du projet éducatif, la sécurisation du cadre et le soutien à l'autonomie. Leur expertise s'appuie sur la relation de proximité et l'analyse des effets concrets, permettant un ajustement continu de l'accompagnement et soutenant l'émergence d'un ancrage relationnel. La présence de deux référents éducatifs s'inscrit dans cette logique : elle permet de croiser les regards, d'assurer la continuité, de maintenir une disponibilité relationnelle et de limiter les effets d'attachement exclusif, tout en favorisant un ancrage relationnel sécurisé et durable.

Une articulation fonctionnelle au service de la cohérence et de l'évolution des parcours

La distinction entre **référentes de parcours** et **référents éducatifs** ne relève pas d'un cloisonnement, mais d'une complémentarité. L'articulation entre vision globale et lecture quotidienne permet d'éviter les ruptures, de sécuriser les transitions et d'ajuster les accompagnements. Tout au long de la prise en charge, la coordination entre référentes de parcours et référents éducatifs demeure un facteur déterminant de qualité. Elle permet de maintenir une trajectoire lisible et de l'ajuster en fonction des évolutions, dans une dynamique d'accompagnement plus contenant, sécurisant et adapté aux besoins des jeunes.

L'ÉLOIGNEMENT DES ÉCRANS ET DES RÉSEAUX : UN PRINCIPE ÉDUCATIF STRUCTURANT À LA MAISON ASKA

À la Maison Aska, l'une des règles fondamentales repose sur l'absence de téléphone portable et, par conséquent, d'accès aux réseaux sociaux. À l'heure actuelle, demander à des jeunes de se séparer de leur téléphone peut sembler utopique, tant ces outils occupent une place centrale dans leur quotidien. Pourtant, cette règle constitue un principe non négociable de l'accompagnement, et elle porte ses fruits.

Si les premiers moments sont marqués par de la réticence, voire des négociations parfois longues en amont de l'arrivée, l'équipe maintient fermement ce cadre. Les téléphones sont confiés aux référents ASE ou PJJ, qui accompagnent les jeunes dans cette démarche de mise à distance. Très rapidement, souvent après quelques jours seulement, un changement s'opère : les jeunes pensent moins à leur téléphone. Libérés de la sollicitation constante des écrans, ils redécouvrent d'autres activités. L'équipe observe notamment un retour spontané vers la lecture, favorisé par un accès facilité à des livres et à la médiathèque.

Afin de répondre à leurs besoins de musique, le kit d'accueil propose un lecteur MP3. Les jeunes peuvent ainsi télécharger et écouter de la musique sans être exposés aux réseaux sociaux. Un ordinateur commun est également mis à disposition, avec un accompagnement éducatif, afin de permettre un accès encadré aux outils numériques.

Le travail d'éloignement ne se limite pas à une dimension géographique, bien qu'elle soit importante. Il s'inscrit aussi dans une volonté de mise à distance des influences liées aux réseaux sociaux, susceptibles d'entretenir certains comportements ou dynamiques préjudiciables. L'éloignement du téléphone participe pleinement du projet éducatif.

L'absence de téléphone constitue à la fois un défi et un levier éducatif puissant. Elle permet aux jeunes de se recentrer, de se découvrir autrement et de renouer avec des pratiques plus apaisées et constructives. Ce défi se manifeste particulièrement en soirée, moment où peuvent émerger des angoisses, mais qui devient aussi un temps propice à l'introspection et à la reconstruction de soi.

Il s'agit d'un travail quotidien, tant pour les jeunes que pour les professionnels. Au-delà de la privation temporaire, l'équipe doit aussi accompagner les jeunes dans la réappropriation progressive du téléphone et des réseaux, en les aidant à reconstruire des usages plus adaptés, à comprendre les codes du numérique et à développer un rapport plus équilibré à ces outils. Ce travail doit se poursuivre en 2026.

MÉDIATION ANIMALE

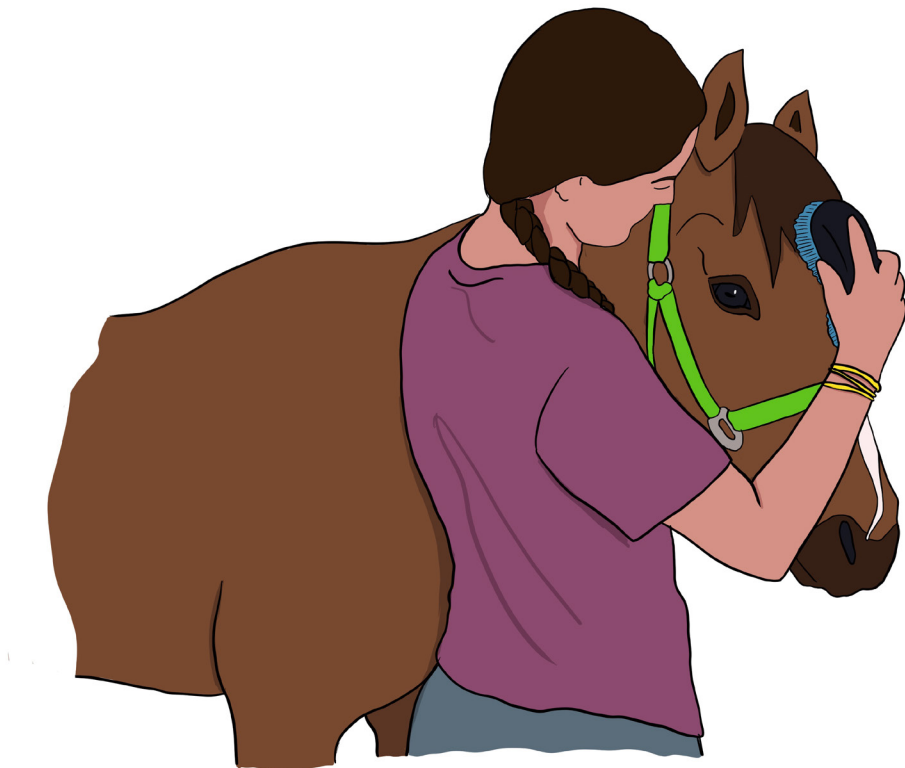
Au sein de la maison Aska, dans un objectif de médiation animale, l'équipe a mis en place l'arrivée de deux chatons. Leur présence a contribué à instaurer un climat apaisant et plus « familial » sur la maison, tant au niveau des jeunes que de l'équipe.

À travers les interactions quotidiennes, les jeunes tentent d'apprendre à respecter le rythme de l'animal, à développer leur douceur et à prendre soin d'un être vivant. Ces moments favorisent l'expression des émotions et renforcent le sentiment de confiance.

La médiation animale permet également de soutenir les apprentissages relationnels et de responsabiliser les jeunes dans un cadre rassurant.

En complément, des activités d'équithérapie sont proposées tous les vendredis après-midi, offrant un autre support de travail autour de la confiance en soi, de la gestion des émotions et du lien à l'autre.

Ainsi, la présence des chatons, associée à l'équithérapie, s'inscrit pleinement dans une démarche éducative et thérapeutique globale, au service du bien-être et de l'épanouissement des jeunes.



LE RÔLE DE MAÎTRE DE MAISON

Depuis l'ouverture de la Maison Aska, le poste de maître de maison occupe une place centrale dans l'accompagnement des jeunes. Ce rôle, actuellement assuré par Alexandre depuis fin 2023, est un pilier de la vie quotidienne. En son absence, Amandine, ancienne éducatrice de la maison, qui occupe ce poste en remplacement, partage son expérience et son regard sur cette fonction essentielle.



Quel est le rôle du maître de maison et pourquoi est-ce un rôle important au sein de la Maison Aska ?

C'est un rôle central, au cœur de la maison, car il est entre les éducateurs, les jeunes et la direction. Il organise la vie au sein de la maison entre le linge, la cuisine, les extérieurs... On essaie de recréer l'ambiance d'une maison, que ça sente bon quand les jeunes rentrent de classe par exemple... Ça apporte aussi une certaine stabilité aux jeunes, ils savent que le maître de maison est là toute la semaine du lundi au vendredi avec des horaires fixes, contrairement à l'équipe éducative qui tourne. Il est donc un repère.



Comment sont gérés les repas ?

Je prépare les repas du midi et du soir en semaine et le week-end ce sont les éducateurs qui le font avec les jeunes. Il m'arrive aussi d'organiser des ateliers cuisine avec les jeunes. Actuellement, on accompagne une jeune en semi-autonomie à côté de la maison, on a prévu de faire des ateliers cuisine avec elle le mercredi pour qu'elle apprenne à se préparer à manger seule. Il arrive aussi qu'on prépare les goûters ensemble et ce sont les jeunes qui cuisinent les gâteaux d'accueil pour les nouveaux arrivants.



Comment ce rôle s'inscrit-il dans la continuité de l'accompagnement qui est proposé à la maison Aska ?

L'accueil à la maison Aska est un moment pour prendre soin d'elles et la santé ça passe aussi par le bien manger, par le fait de prendre soin de sa chambre. On essaie aussi de montrer aux jeunes qu'on les accueille dans leur individualité, en adaptant l'accompagnement éducatif à chacun. Dans la confection des repas, c'est pareil, on essaie d'adapter en fonction des goûts des jeunes. Par des questions informelles, j'apprends à connaître leurs goûts et à partir de là, je prépare des repas équilibrés et variés. C'est aussi prendre en compte les troubles alimentaires dont elles peuvent souffrir. Il y a une jeune qui ne mangeait pas beaucoup, elle ne voulait pas manger de poulet ni de riz parce que c'était le repas que lui faisait son proxénète, alors on s'adapte. Ce sont des moments de partage, mais aussi des moments où on voit où en sont les jeunes.



Quelles sont les différences entre le rôle de maître de maison et d'éducateur justement ?

Le rôle de maître de maison est vraiment dissocié de l'éducatif, on le fait quand même, mais de manière informelle. Le fait de ne pas être dans l'éducatif, ça permet d'avoir une place très différente vis-à-vis des jeunes. J'ai l'impression que c'est plus facile de créer du lien et que les jeunes vont plus facilement venir se confier sur certaines choses... La cuisine est toujours ouverte, alors ils passent plus souvent.

QU'EST-CE QUE LES JEUNES EN DISENT ?

En classe, l'éducateur scolaire a proposé aux jeunes de définir collectivement ce qu'était pour elles le rôle de maître de maison, puis de partager des souvenirs avec Alexandre.

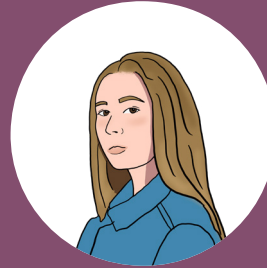
Définition de maître de maison par les jeunes accueillies en 2025

<< Un maître de maison sert à s'occuper de la maison, faire le linge, faire à manger, entretenir les locaux, réparer les choses qui sont cassées, faire les courses et préparer les menus. Il s'occupe aussi du contrôle des véhicules (dates pour les révisions, etc.), de l'entretien du jardin... >>



Nicole

<< En plus de ça, un maître de maison est toujours à l'écoute des jeunes. C'est une écoute extérieure. Par exemple, après une dispute violente entre deux jeunes qui a mal fini, j'en ai parlé avec Alexandre, et je me sentais mieux. Moi j'aimais bien l'embêter en laissant ma fenêtre ouverte, alors qu'il faisait -15°C à l'extérieur. Il voyait ma fenêtre quand il était en train de fumer, et il me criait dessus. C'était trop drôle. >>



Héloïse

<< Quand j'ai des difficultés en français, il se moque de moi pour rigoler ensemble, puis après il me corrige gentiment. Parfois je prenais des produits ménagers pour les monter dans ma chambre sans son autorisation, mais j'ai toujours su qu'il le savait... Il me demandait gentiment de descendre les produits. >>



Enza

<< Un maître de maison est toujours souriant envers les jeunes, mais il est sérieux quand il faut l'être >>.

DES CAMPS DE VACANCES : UN LEVIER DE TRANSFORMATION

Les séjours appelés par les jeunes et les professionnels plus souvent « camps de vacances » constituent un temps fort de l'accompagnement, offrant aux jeunes une véritable parenthèse en dehors du quotidien. Souvent perçus comme des vacances, ils permettent de mettre en lumière certains freins liés à l'angoisse, au rapport au corps ou à la nouveauté. Ces temps favorisent ainsi une meilleure compréhension des besoins des jeunes, notamment en matière de sommeil ou d'anxiété.

Les camps s'organisent à différents moments de l'année : certains au rythme des vacances scolaires, d'autres en fonction des besoins spécifiques des jeunes, notamment dans des périodes de remobilisation ou de répit.

Parfois, ils sont mis en place dès l'arrivée du jeune ou quelques jours après. Ils constituent alors un véritable sas, c'est-à-dire un temps de transition entre deux environnements, permettant au jeune de faire une pause, de se déposer, et d'entrer progressivement dans la relation éducative et le fonctionnement de l'établissement dans un cadre apaisé et **sécurisant**.

Le cadre proposé lors des camps est différent de l'environnement habituel. Il agit comme un levier d'**apaisement**, en particulier pour des jeunes aux parcours de vie complexes. Il permet de travailler **l'autonomie et la responsabilisation**, dans un contexte où les possibles sont élargis par rapport au quotidien du foyer. La question de la sécurité ne se pose pas comme une difficulté : aucun incident n'a été relevé lors des camps. Cela s'explique notam-

ment par le fait que les jeunes vivent ces temps comme des espaces de vacances, favorisant une relation différente, moins marquée par le cadre institutionnel.

Les activités proposées, telles que la randonnée, les sports d'hiver ou les activités aquatiques, participent au dépassement de soi et au développement de l'estime personnelle. Elles permettent aux jeunes de vivre des expériences nouvelles, parfois inédites, renforçant leur confiance en eux.

Les camps favorisent également la dynamique de groupe, en renforçant les liens entre les jeunes et avec les éducateurs sur un temps partagé de plusieurs jours, deux à trois jours habituellement, voire plus. Ces séjours contribuent à une forme de **réunification** du groupe et à la création d'un cadre relationnel différent, plus propice à l'échange. Ces moments du quotidien partagé, parfois très simples, comme se retrouver en pyjama, viennent symboliquement **atténuer les distances**, plaçant jeunes et professionnels dans une relation plus authentique, qui marque durablement les jeunes. Paradoxalement, même lorsque les séjours concernent un ou deux jeunes sur un groupe de six, ils produisent un effet de réunification à leur retour, permettant au groupe de se retrouver, de **se réajuster** et, souvent, de s'apaiser.

Enfin, ces séjours s'inscrivent pleinement dans une démarche éducative et d'accompagnement, constituant de véritables **leviers de transformation** pour les jeunes accueillis.

3. Le travail partenarial au niveau national : levier de l'accompagnement des mineurs dans la sortie d'exploitation

CONSTRUIRE DES PARCOURS ENSEMBLE

Témoignage d'une professionnelle partenaire du réseau Satouk, qui accueille une jeune, qui a été victime d'exploitation sexuelle



Depuis combien de temps accueillez-vous Sophie et en quoi être partenaire du réseau Satouk peut-il être utile dans l'accompagnement de Sophie ?

Nous accueillons Sophie depuis plus d'un an. Pour l'équipe du LVA, le fait que Satouk soit en arrière-plan de l'accompagnement de Sophie est rassurant. En effet, nous pouvons parler et échanger en toute liberté autour de sa situation avec la référente de parcours de Satouk. Cette dernière, grâce à ses connaissances du public et des enjeux du travail social, est à même d'écouter nos difficultés et nos moments de désarroi, sans jugement et sans remise en question de notre travail d'accompagnement de Sophie.

Le travail de veille et d'analyse proposé par les référentes de parcours nous aide au quotidien et dans les relations avec les services de l'ASE. En effet, la référente de parcours a une connaissance du public et des enjeux liés à l'accompagnement des mineures victimes de traite des êtres humains qui favorise les échanges et les questionnements autour de la situation de Sophie. Par exemple, elle a été la seule professionnelle qui a pris en compte l'effet néfaste de l'inceste dont Sophie a été victime dans son parcours de vie et dans son entrée dans l'exploitation.

En inscrivant la trajectoire individuelle de la jeune dans un contexte élargi qui fait référence au phénomène de la traite des

mineurs et aux vulnérabilités communes à ce public spécifique, la référente de parcours, lorsqu'elle participe aux synthèses, est mieux écoutée que nous et joue un rôle de médiation avec les services de l'ASE. Ceci peut s'expliquer également par le fait que le réseau Satouk est considéré par l'ASE comme une instance sans liens de subordination, capable de trouver des solutions d'accueil pour des mineures victimes.



Concrètement, quel rôle joue la coordination du réseau Satouk dans l'accompagnement de Sophie ?

Pour répondre à cette question, je pourrais citer la question des liens entre Sophie et ses parents. Si les services de l'ASE insistent sur la nécessité de retisser à tout prix des liens entre Sophie et ses parents, nous avons une position plus nuancée, notamment depuis que Sophie a parlé de l'inceste qu'elle a subi de la part de son cousin lorsqu'elle vivait chez sa maman. Cette dernière, présente à la réunion pendant laquelle Sophie a abordé ce sujet très délicat, avait affirmé ne pas être au courant et s'était proposé de déposer plainte. Depuis cette réunion, la mère n'a jamais porté plainte et l'ASE ne l'a pas relancée. Cependant, lors de la synthèse suivante, la référente de parcours du réseau Satouk, a partagé avec nous et avec les services de l'ASE les résultats d'une étude en cours de réalisation portant sur les profils des mineurs victimes de traite qui considère l'inceste comme une des portes d'entrée dans l'exploitation sexuelle. Le fait de resituer un contexte général qui concerne d'autres victimes pose le cadre et permet de travailler autrement avec les services de l'ASE.



Avec quelle régularité êtes-vous en lien avec la référente de parcours du réseau Satouk ?

À la différence des moments d'analyse des pratiques professionnelles que nous avons en équipe, les collègues de la coordination Satouk offrent une réactivité et une disponibilité qui permettent de dépasser les coups durs, sans attendre les réunions d'APP programmées.



Est-ce que Sophie a connaissance du réseau Satouk ?

Sophie connaît Satouk, nous vous faisons vivre auprès d'elle, même si Satouk reste une entité abstraite à ses yeux, du fait aussi qu'elle ne vous a pas rencontrées. En effet, lorsque la référente de parcours est venue sur site, Sophie était au courant de sa venue, mais n'a pas souhaité la rencontrer. Toutefois, cette visite a favorisé l'échange et le partage du quotidien entre l'équipe et la référente de parcours, et a participé au renforcement des liens humains et professionnels et une meilleure compréhension du fonctionnement du LVA. Sophie sait que la référente de parcours s'occupe de son dossier. Elle sait aussi qu'on se forme dans le cadre du réseau Satouk et que lorsque nous avons un questionnement concernant son accompagnement nous pouvons vous solliciter. Satouk représente pour Sophie une instance un peu mystérieuse qui impose une certaine autorité et qui a des connaissances susceptibles de l'aider. Et surtout lorsque Sophie était dans le déni par rapport à l'exploitation, le fait de parler de Satouk permettait d'aborder indirectement la question de l'exploitation, sans parler de sa situation d'exploitation à elle. Sophie nous disait « Je ne comprends pas pourquoi

Satouk est dans mon accompagnement», alors je lui expliquais les missions de Satouk et le public visé, je ne parlais pas d'elle directement, mais de manière détournée.



Est-ce que vous participez aux moments de formation proposés par la coordination du réseau Satouk ?

Dans la mesure du possible, nous participons de manière active aux différentes séances de formation proposées par la coordination Satouk. Les formations sont des moments d'élaboration et d'analyse qui nourrissent la pratique et enrichissent notre travail, et qui nous aident également à sortir du quotidien et à nous remobiliser. De plus, les formations sont des moments de rencontre avec les autres professionnels.

COOPÉRATION ENTRE SOIN ET ÉDUCATIF

Début 2025, l'association Koutcha a été sollicitée par un foyer départemental de l'enfance en grande difficulté pour protéger et accompagner une jeune fille, Lisa, âgée de 13 ans et demi, présumée victime d'exploitation sexuelle. Le parcours de Lisa, qui a vécu avant ses 4 ans le décès de son père, est marqué du sceau de la répétition intergénérationnelle de la violence. Au delà des violences physiques commises en présence de Lisa ou sur elle par son entourage, se pose l'hypothèse d'une agression sexuelle, voire d'un viol intrafamilial.

Lisa se construit donc autour de différents événements traumatiques qui l'amènent à développer un trouble de stress post-traumatique complexe (TSPT complexe). Elle a été présentée à l'équipe comme une jeune fille en incapacité à se poser, en fugue quotidienne, présentant des conduites à risque dissociantes, avec une dysrégulation émotionnelle importante. Les seuls moments attendus par Lisa et qu'elle tient sont les hospitalisations en

pédopsychiatrie qui ont lieu à raison de six jours toutes les trois semaines.

À la suite d'échanges avec les professionnels des différents services concernés par l'accompagnement de Lisa, relevant du soin et de l'éducatif, il a été convenu de travailler et préparer l'accueil de la jeune fille au sein de la maison Aska. Ainsi, il a été décidé de concert de profiter d'une hospitalisation en pédopsychiatrie pour entamer ce processus.

Dans ce cadre, des professionnels de la maison Aska ont rendu visite à Lisa à deux reprises, afin de lui présenter l'accompagnement proposé et les professionnels qui seront présents lors de son accueil. De plus, deux visios ont eu lieu afin qu'elle puisse rencontrer une de ses éducatrices référentes et découvrir la maison, son environnement ainsi que sa future chambre. Cela a permis de susciter chez Lisa le désir de venir, de se sentir attendue au sein de la maison Aska, ce qui a facilité son arrivée et son inscription sur la maison.

Durant son accueil le lien avec le pédopsychiatre a été maintenu et ce dernier s'est montré présent pour l'équipe afin de pouvoir, si besoin, la soutenir dans la réflexion concernant l'accompagnement au quotidien de Lisa. Elle se montre comme étant une jeune fille en fort besoin de réassurance, de relation duelle, avec de grandes difficultés à supporter la mise à distance qu'elle soit temporelle, physique, voire psychique, avec l'autre.

Six semaines après son arrivée, suite à une frustration et à ce que la psychologue interprète comme un sentiment de rejet ou d'abandon pour Lisa, elle fugue et disparaît plusieurs jours. Elle sera retrouvée sur son département d'origine et, alors qu'une hospitalisation en pédopsychiatrie est envisagée, elle fugue à nouveau. En raison du fonctionnement de la maison Aska, son accueil prend fin. Toutefois, elle appellera à plusieurs reprises l'équipe

et la direction et un travail de prospection pour une orientation vers un partenaire du réseau Satouk a été mené.

Même s'il s'agit d'une fin d'accompagnement prématurée, les conditions dans lesquelles l'accueil de Lisa a été préparé par tous les services impliqués ont permis de faciliter l'accompagnement et une pause de quelques semaines pour cette jeune fille. En effet, il apparaît comme une évidence que l'accompagnement des mineurs, présentant un attachement insécure, voire désorganisé, nécessite une articulation entre les différents professionnels présents, entre le soin et l'éducatif, permettant ainsi d'apporter continuité, cohérence et donc contenance, ce qui a souvent manqué dans leur développement. Cela permet notamment d'envisager de nouvelles figures d'attachement et ainsi les prémisses d'une sécurisation interne.



PARTIE 3.

ANIMATION ET DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU SATOUK



1. Développement du partenariat avec des lieux d'accueil et des associations spécialisées

Au cours de l'année 2025, la coordination du réseau Satouk s'est entretenue avec 31 lieux d'accueil et associations spécialisées, dans l'objectif de leur proposer un partenariat.

Ces structures se répartissent de la manière suivante : 13 lieux de vie et d'accueil (LVA), 4 maisons d'enfants à caractère social (MECS), 3 foyers, 3 structures proposant des séjours de rupture, 3 associations spécialisées, 2 associations gérant différents types d'hébergement, 2 centres éducatifs fermés (CEF), 1 centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) avec hébergement, ainsi que plusieurs structures relevant de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ).

À la suite de ces premiers échanges, les professionnelles de la coordination du réseau Satouk se sont déplacées afin de visiter 7 lieux d'accueil. Ces démarches ont abouti à la signature de 5 conventions de partenariat, dont 3 avec des associations spécialisées et 2 avec des lieux d'accueil.

Cependant, l'élaboration du **référentiel commun des partenaires** a conduit à réinterroger certaines collaborations : plusieurs structures n'ayant accueilli aucun mineur depuis leur intégration au réseau Satouk, la coopération avec celles-ci a été interrompue en cours d'année. À ce jour, le réseau se compose de :



5 structures dites « en veille »

Ces dernières correspondent à des structures d'accueil devant renforcer leurs modalités de prise en charge avant de pouvoir accueillir des mineurs victimes de traite. Elles continuent néanmoins de bénéficier de certains temps de formation continue proposés par le réseau.



4 associations spécialisées

L'année 2025 a également été marquée par un élargissement du réseau à des structures relevant de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), avec notamment la signature de la première

convention de partenariat avec un centre éducatif fermé (CEF). Ce partenariat apparaît particulièrement pertinent au regard des parcours des jeunes accompagnés.

Dans cette dynamique, le directeur du CEF a été interviewé afin de recueillir son analyse et les motivations ayant conduit son établissement à rejoindre le réseau Satouk.

LE TÉMOIGNAGE DU DIRECTEUR DU CEF AYANT ADHÉRÉ AU RÉSEAU SATOUK EN 2025



Pourquoi avez-vous choisi de devenir partenaire du réseau Satouk ?

La cheffe de service du CEF, dans ses précédentes fonctions au sein de la PJJ, avait participé au démarrage du projet du centre expérimental de l'association Koutcha et connaissait ainsi le réseau Satouk. Elle nous l'a présenté et nous a expliqué son fonctionnement.

Nous avons choisi d'adhérer au réseau Satouk à partir d'un constat assez simple : nous savions que nous allions recevoir des jeunes, potentiellement concernés par les problématiques liées à la traite des êtres humains. Il nous a semblé donc plus pertinent de nous donner les moyens et les ressources pour les prendre en charge de la manière la plus adaptée possible, à savoir avec le soutien de la coordination du réseau Satouk.

En effet, d'une part, le partenariat nous permet de ne pas nous retrouver seuls à gérer des situations complexes, mais de pouvoir compter sur le soutien et l'étayage proposés par les professionnelles

de la coordination Satouk dans l'accompagnement des mineurs victimes de traite.

Et d'autre part, comme le CEF venait d'ouvrir et que l'équipe était nouvellement embauchée, nous avons considéré qu'il était essentiel de pouvoir bénéficier d'une formation spécifique en la matière.



En quoi consiste ce partenariat ?

L'équipe du CEF a bénéficié d'une séance de sensibilisation sur la traite lors du mois de l'ouverture de l'établissement. Cela a permis de mieux appréhender les situations, notamment les situations de filles victimes de traite à des fins d'exploitation sexuelle accueillies dès les premières semaines de fonctionnement. Par ailleurs, la formation continue proposée par la coordination est de qualité et la professionnelle qui y a assisté en décembre 2025 en a été très satisfaite, tant en termes de contenu que de possibilités d'échanges de pratiques

avec les autres partenaires du réseau. Après cette première participation à la formation continue, elle a demandé à devenir référente du réseau Satouk au sein du CEF.

Les échanges avec les professionnelles de la coordination du réseau Satouk autour de situations de jeunes pris en charge par le CEF ont montré tout leur intérêt et ont permis d'adapter l'accompagnement proposé et de nous éclairer sur les pistes de travail à développer. Nous avons ainsi travaillé collectivement sur les difficultés rencontrées par l'équipe du CEF et avons construit des pistes de travail pour réduire, voire arrêter, les fugues des mineurs et établir ainsi les conditions indispensables pour un travail sur du long terme.

Le CEF faisant partie d'une association qui gère d'autres lieux d'accueil, nous avons mis en lien une des structures de l'association avec la coordination du réseau Satouk dans le cadre de l'accompagnement d'une jeune prise en charge. Nos collègues avaient envisagé l'orientation de la jeune vers notre CEF.

Finalement, la mise en lien avec la coordination du réseau Satouk a permis d'orienter la jeune vers une structure plus adaptée à ses besoins.

L'adhésion du CEF au réseau Satouk a permis d'initier le mouvement de rapprochement de l'ensemble de l'association qui devrait signer une convention de partenariat engageant tous ses établissements en cours d'année 2026.



Comment se sont déroulés les accueils de mineurs victimes de traite ?

En termes d'accueil de mineurs orientés par la coordination Satouk, il y a eu plusieurs tentatives en cours d'année, mais compte tenu du profil des jeunes accueillis, les admissions n'ont finalement pas abouti, soit parce que les mineurs ont fugué juste avant l'accueil, soit parce qu'en raison de leur double statut de victime et auteur, les mineurs ont finalement été condamnés à de la réclusion ferme et n'ont pas pu rejoindre notre établissement.



2. Le conventionnement avec les Départements

L'analyse de la stratégie de développement du réseau et de l'engagement des partenaires a conduit à renforcer les liens avec les départements, afin de consolider leur soutien au déploiement national du réseau Satouk.

En 2025, la coordination a contacté 36 départements et échangé avec 9 conseils départementaux. Un projet de convention et le référentiel des partenaires ont été transmis. En fin d'année, 2 conventions étaient en cours de signature et des démarches engagées avec 6 autres départements.

Un travail de mise en lien avec les déléguées départementales à la protection de l'enfance (DDPE) a également été initié, avec des réunions menées pour explorer des coopérations en matière de prévention, d'orientation et de protection des mineurs victimes de traite.

Les conventions établies avec les départements poursuivent plusieurs objectifs :

- 👁️ instaurer un protocole facilitant le placement éloigné des mineurs devant quitter leur département d'origine ;
- 👁️ proposer des actions de formation aux professionnels ;
- 👁️ bénéficier de l'appui des départements pour identifier et mobiliser des structures d'accueil susceptibles d'intégrer le réseau Satouk et d'accompagner des mineurs victimes de traite.

En 2025, une étape significative a été franchie avec la signature d'une convention tripartite entre le département de l'Yonne, la préfecture et l'association Koutcha, pour renforcer la lutte contre la traite des mineurs, avec une attention particulière portée à l'exploitation sexuelle des mineurs.

Afin de mieux comprendre les motivations et les effets de ce partenariat, un entretien a été réalisé avec Sophie Piwowarczyk, responsable de la cellule de recueil des informations préoccupantes au sein du conseil départemental et pilote du projet.



Pourquoi le département de l'Yonne s'est-il engagé dans cette action en partenariat avec l'association Koutcha ?

Ce sont les situations rencontrées sur le terrain qui nous ont conduits à agir. Les professionnels faisaient face à des cas nécessitant une prise en charge spécifique, inexistante jusqu'alors, et manquaient de partenaires spécialisés. Parallèlement, la création des commissions départementales – désormais élargies aux mineurs depuis le décret de décembre 2025 – et l'initiative du Tribunal, qui a mis en place un groupe de travail réunissant divers acteurs (gendarmerie, police, conseil départemental, PJJ, Éducation nationale, etc.), ont renforcé la nécessité d'une action coordonnée. Une synergie partenariale s'est créée autour de cette problématique, avec un besoin évident de formation pour les professionnels.



Pourquoi inclure la préfecture dans cette convention ?

Dans le cadre de la mise en place des commissions départementales, la préfecture a fait de cet axe une priorité sur le territoire. Son engagement permet de soutenir activement les actions de prévention et de formation.



Dans le cadre de la convention, deux séances de formation ont été organisées en 2025, la première interinstitutionnelle et la seconde dédiée aux professionnels accompagnant des jeunes en structures d'hébergement. À quels besoins ces temps ont-ils répondu ?

Les deux séances de formation ont révélé un besoin criant de soutien et de formation parmi les professionnels. Nous avons constaté un écho fort chez tous les participants. La séance interinstitutionnelle a permis de renforcer une base commune de connaissances et de repères qui se ressent aujourd'hui dans les travaux que nous menons ensemble.

Ce sont aussi des moments qui aident à décroquer les pratiques, à apporter un regard distancié sur des situations souvent difficiles à aborder, et à briser l'isolement des professionnels. Une formation dédiée a depuis été intégrée au CNFPT pour répondre à cette demande croissante.



Concrètement, comment les choses évoluent-elles sur le département de l'Yonne ?

Nous avons une cellule de veille avec la PJJ, c'est difficile de dire ce qui résulte des formations données et de la synergie partenariale créée, mais on sent les professionnels moins en difficulté, plus vigilants à essayer de garder le lien avec les jeunes. Cette synergie partenariale sécurise les professionnels et permet d'aller au-delà de la difficulté qui est désormais nommée.

Nous avons aussi maintenant des contrats jeunes majeurs proposés à des mineures victimes, ce qui n'était pas le cas avant. On constate une amélioration globale de l'accompagnement et du suivi des jeunes, c'est une situation qui n'est plus niée sur le département, il y a aujourd'hui une réelle prise de conscience. Même si ces situations sont à la marge, leur gravité et leurs répercussions demandent une attention toute particulière.

3. Création d'un référentiel commun du réseau Satouk : soutenir, relier, accompagner

Le réseau national Satouk, coordonné par l'association Koutcha, réunit des structures accueillant des mineurs et jeunes majeurs victimes ou présumés victimes de traite des êtres humains. Ces jeunes présentent des parcours émaillés de violences multiples, souvent antérieures à l'exploitation elle-même, des ruptures répétées, des expériences de désaffiliation et des liens d'emprise complexes.

L'enjeu n'est pas seulement la mise en sécurité, mais la construction de parcours durables de protection et de reconstruction, soutenant l'émergence d'une identité et d'une subjectivité positives.

La création d'un **référentiel commun** s'est imposée face à l'hétérogénéité des pratiques. Il vise un double objectif : garantir un niveau commun de protection et de qualité d'accompagnement, et soutenir une culture professionnelle partagée.

Il repose sur une approche holistique des parcours, qui ne réduit pas les jeunes à un statut de victime, mais vise la déconstruction de l'emprise, la réappropriation du récit et la restauration du pouvoir d'agir.

Cliquez sur l'image pour accéder au référentiel



Trois dimensions structurent cette approche :

- 👁️ garantir la sécurité,
- 👁️ tisser des liens sécurisants,
- 👁️ soutenir l'élan vers l'autonomie.

Construit collectivement avec les partenaires du réseau Satouk, il articule des exigences complémentaires : sécuriser sans rigidifier, cadrer sans lisser les singularités institutionnelles et poser des repères communs sans entraver les pratiques des équipes.

Aujourd'hui, il constitue un outil structurant qui sécurise l'accueil, soutient les professionnels, favorise la continuité des parcours et agit comme une boussole éthique, éducative et clinique.

4. La formation des partenaires Satouk

Les partenaires du réseau Satouk ne sont pas spécialisés dans l'accueil et l'accompagnement des mineurs victimes de traite des êtres humains, mais ils sont formés sur les différents aspects et spécificités liés à ce public.

Aux termes des conventions de partenariat, l'association Koutcha assure la formation initiale et continue des partenaires du réseau Satouk. La formation initiale porte sur le phénomène de la traite des êtres humains et les spécificités à prendre en compte lorsqu'on accompagne des mineurs victimes. En 2025, trois formations initiales ont été organisées et animées par les chargées de mission de la coordination, à destination de 37 professionnels intervenant dans deux LVA et un CEF.

Les thématiques de la formation continue sont élaborées par la coordination du réseau Satouk à partir de l'analyse des échanges avec les partenaires et de leurs questionnements concernant l'accompagnement et la protection de ce public.

En 2025, quatre séances en visioconférence ont été organisées :

Ces temps ont réuni en moyenne 18 professionnels.



18 MARS 2025

Échanges de pratiques autour de la situation de Sophie, mineure victime de traite à des fins d'exploitation sexuelle, accompagnée et protégée par deux partenaires du réseau Satouk.



20 MAI 2025

Apports théoriques et analyse de cette situation par deux professionnelles de l'association Autre Regard.



10 OCTOBRE 2025

Travail autour du déni de la situation d'exploitation chez les mineurs, à partir d'une situation accompagnée par la maison Aska et par un des partenaires du réseau Satouk.



13 NOVEMBRE 2025

Réflexion sur la mixité dans les lieux d'accueil pour des jeunes au parcours traumatique, animée par une psychologue de l'association Filémo.

Afin de répondre aux besoins des partenaires, les formations en présentiel ont été organisées sur deux journées, permettant la visite de lieux d'accueil et un approfondissement des échanges de pratiques :



25-26 JUIN 2025

Quand le Génogramme imaginaire permet de faire émerger les ressources affiliatives et filiales dans des contextes difficiles.

Cette formation a été animée par Bernard Filleul, psychologue clinicien.

18 professionnels ont participé à cette séance de formation



10-11 DÉCEMBRE 2025

Mineurs victimes de traite et attachement : comprendre, repérer et intervenir. La réparation du lien au cœur de la pratique professionnelle.

La formation a été animée par Marion Thorel, Psychologue clinicienne, association Filémo. La veille de la formation a été consacrée à un groupe de travail entre les partenaires présents autour de la question de l'utilisation des téléphones portables dans l'accompagnement des mineurs victimes de traite accueillis.

21 professionnels ont participé à cette séance de formation.

FOCUS SUR LE PARTENARIAT AVEC FILÉMO



L'accompagnement des mineurs victimes de traite des êtres humains demande de construire de manière collective un parcours de protection singulier et en cohérence avec le jeune et ses mouvements ; des pratiques à penser et à repenser.

La formation au sein du réseau Satouk s'appuie aussi sur le savoir expérimentiel de ses membres ; des temps de collaborations enrichis de la diversité des partenaires, dont les regards se croisent autour de sujets communs au public accompagné.

Cette année 2025, la coordination du réseau Satouk a fait appel à l'association Filémo, dont les expertises en psycho-criminologie et en victimologie viennent soutenir les réflexions et les savoir-faire empiriques développés par les partenaires du réseau.

Les apports cliniques des psychologues de l'association Filémo ont alimenté les réflexions et les pratiques individuelles et collectives prenant racine sur le terrain auprès des jeunes accompagnés.

Ces allers-retours entre expérimentations et espaces cliniques font ressources dans la conception des parcours de protection.

5. Les défis dans le développement du réseau

Cette année encore, les actions menées ont renforcé la visibilité nationale du réseau Satouk, sans toutefois atteindre les objectifs de développement en nombre de partenaires.

Face à cela, plusieurs actions correctrices ont été engagées : développement de la communication (création d'une page LinkedIn, participation à des événements, création d'un site internet et d'une plaquette, podcast du 119), bilan auprès des partenaires, renforcement des liens avec les départements pour favoriser les placements éloignés, diversification des structures d'accueil et consolidation de la cellule d'appui (permanence téléphonique, recrutement).

Ces actions ont participé à :



Faire connaître la traite des êtres humains



Faire connaître l'association et ses dispositifs de protection



Apporter appui et soutien aux professionnels qui accompagnent des mineurs victimes



Ouvrir le réseau à des partenariats avec la PJJ

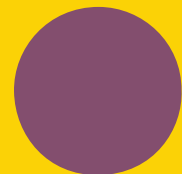
L'augmentation des sollicitations et des demandes de formation témoigne d'un meilleur repérage des victimes, mais aussi d'un décalage avec les capacités du réseau.

Plusieurs freins peuvent néanmoins être identifiés :

- 👁️ Un niveau de préparation variable des départements pour l'accueil de mineurs victimes, notamment en termes de formation et de mobilisation de professionnels volontaires.
- 👁️ Un contexte global de tension dans le champ de la protection de l'enfance, marqué par un manque de places, pouvant limiter la capacité des départements à proposer des accueils pour des mineurs issus d'autres territoires.
- 👁️ L'absence, à ce jour, d'une stratégie nationale pleinement coordonnée.
- 👁️ La complexité des profils des jeunes accompagnés et les contraintes propres aux structures partenaires.

PARTIE 4.

FORMATION ET PLAIDOYER



1. Formation et sensibilisation des professionnels de la protection de l'enfance

En 2025, l'association Koutcha a renforcé son engagement dans la formation et la sensibilisation des professionnels œuvrant pour la protection des mineurs victimes de traite des êtres humains. L'objectif : élargir l'impact en touchant de nouveaux territoires et en diversifiant les publics cibles.



350 professionnels sensibilisés
(4 séances)



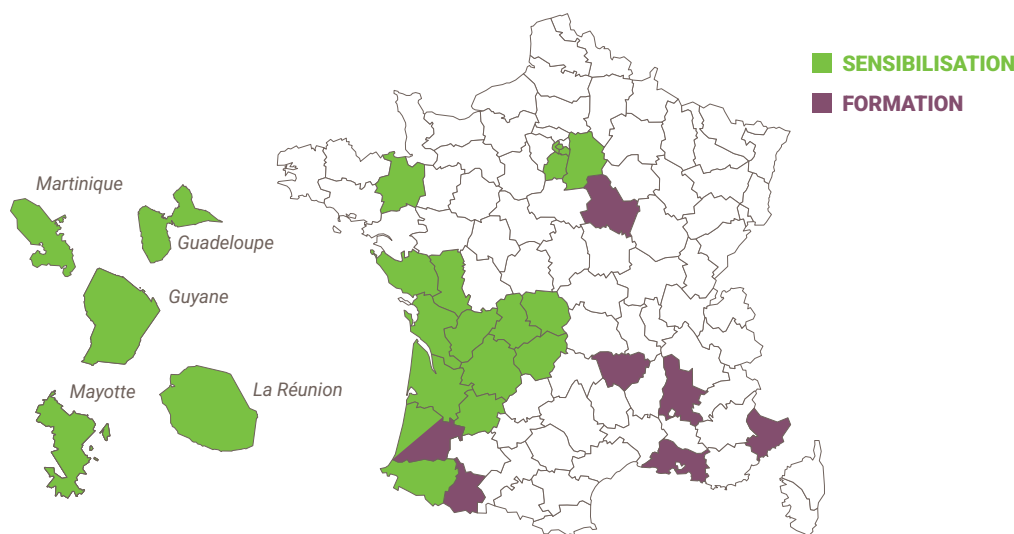
348 professionnels formés
(11 séances)

Les formations multiacteurs, réunissant justice, protection de l'enfance, éducation et santé, ont permis de développer une culture et un langage communs, favorisant le travail coordonné.

En 2025, l'association Koutcha a poursuivi son engagement dans la sensibilisation et la formation des professionnels, en ciblant des acteurs issus de territoires et de secteurs variés. Au total, 15 séances ont été organisées, réparties comme suit :

- 👁 4 avec les services de la PJJ,
- 👁 3 avec des conseils départementaux,
- 👁 3 avec des associations,
- 👁 2 avec l'École nationale de la magistrature (ENM),
- 👁 2 avec l'Office central de lutte contre la traite des êtres humains (OCRTEH),
- 👁 1 dans le cadre d'un diplôme universitaire.

Dans le cadre du plan de répression de la traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle porté par l'OCRTEH, l'association Koutcha a participé à un webinaire de sensibilisation touchant 240 intervenants sociaux et psychologues en commissariat et gendarmerie. Deux séances ont été proposées : la première, dédiée aux victimes majeures, était animée par la MIPROF et le Dispositif Ac.Sé; la seconde, centrée sur les victimes mineures, pour laquelle nous sommes intervenues aux côtés de Lenaïg Le Bail, cheffe de l'OCRTEH.



LES FORMATIONS MULTIACTEURS

Nous avons expérimenté cette année encore les formations multiacteurs, un modèle de formation particulièrement intéressant, qu'il nous semble pertinent de reproduire autant que possible sur chaque territoire. Réunissant des professionnels de différents champs d'intervention (justice, protection de l'enfance, éducation nationale, santé) sur un même département, ces formations permettent de construire une culture commune et un langage commun pour parler des situations de mineurs confrontés à la traite des êtres humains. Cette journée constitue ainsi une étape clé pour permettre par la suite un travail coordonné, essentiel à la réussite de l'accompagnement de ces jeunes.

PODCAST « AU CŒUR DE KOUTCHA »

Comme tous les professionnels ne peuvent pas participer aux formations, l'association a développé un podcast comme outil de formation, diffusant la parole des professionnels, mais aussi des jeunes. Réalisé avec Making Waves et Fabienne Laumonier, réalisatrice et productrice de documentaire radiophonique, il s'appuie sur des témoignages, dont celui d'une jeune accompagnée, afin d'enrichir la formation à partir de vécus. Cette jeune, aujourd'hui en service civique et de retour dans sa famille, a souhaité participer à ce projet, pour permettre de former les professionnels grâce à son vécu.



Le contenu des formations délivrées par l'association Koutcha est le fruit de l'expertise développée par les professionnels dans l'accompagnement des mineurs victimes de traite des êtres humains. Il est construit collectivement et s'enrichit au fil des expériences de terrain.

2. Partager l'expérience de l'association Koutcha

L'association Koutcha est régulièrement sollicitée pour participer à des événements et journées d'étude, afin de partager son expérience et de confronter ses pratiques à d'autres réalités, tout en développant des partenariats.



MAI 2025

L'association Koutcha a eu le plaisir de participer au podcast «À l'écoute, le podcast du 119» de France Enfance Protégée, consacré à l'exploitation sexuelle des mineurs.



JUIN 2025

En juin 2025, l'association Koutcha est intervenue aux rencontres Paré organisées par la Fondation Droit d'Enfance à Paris, réunissant près de 200 professionnels.



Le projet européen Just Child a également abouti à l'élaboration de recommandations issues des bonnes pratiques des différents acteurs européens ainsi qu'à **plusieurs livrables** sous forme de vidéos à destination des professionnels et des jeunes.



OCTOBRE 2025

L'association Koutcha est intervenue aux côtés de Hors la Rue et de la MIPROF à une **journée d'étude** organisée par le pôle territorial de formation Grand-Ouest de l'École Nationale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (ENPJJ) dédiée aux mineurs victimes de Traite des êtres humains.



Le Média Social a consacré un **article** au travail de l'association, notamment sur la création du centre sécurisé.

3. Défendre les droits des mineurs victimes de traite des êtres humains

En 2025, la 38^e édition du Prix des droits de l'Homme de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) a distingué des actions et des projets portant sur la protection et la promotion effectives des droits des mineurs victimes de traite des êtres humains. 163 dossiers de candidature, venus du monde entier, ont été soumis au jury qui a sélectionné cinq lauréats et a décerné cinq mentions spéciales.

L'association Koutcha a reçu une mention spéciale pour son action à la maison Aska et son développement de solutions innovantes de protection et d'accompagnement. Comme le souligne Olivier Peyroux, président de l'association Koutcha : *«Ce prix vient nous rappeler que la protection de ces enfants n'est pas un compromis. Elle suppose d'aller à leur rencontre, de les comprendre et d'identifier les menaces qui pèsent sur eux. Il nous oblige aussi à innover, à expérimenter et nous donne l'énergie nécessaire de continuer ensemble à relever ces défis.»*

En 2025, l'association a également renforcé son plaidoyer, notamment en contribuant au rapport annuel du Défenseur des droits sur le droit des enfants à une justice adaptée, mettant en lumière les difficultés des mineurs victimes de traite, souvent perçus à tort comme auteurs d'infractions.

L'association Koutcha met en évidence plusieurs difficultés majeures dans la prise en charge des mineurs victimes de traite des êtres humains :

- 👁 **un manque de reconnaissance de leur statut de victime**, lié à la méconnaissance des mécanismes d'emprise (chimique, psychologique) et à la complexité des parcours ;
- 👁 **des dispositifs de protection insuffisants**, souvent conditionnés à leur adhésion ou à des contraintes budgétaires ;
- 👁 **un déficit de coordination entre les acteurs institutionnels**, aggravant leur vulnérabilité, notamment lors des changements de territoire ;
- 👁 **des obstacles administratifs freinant la reconstruction et l'insertion** (accès à une identité, régularisation).





PARTIE 5. **PERSPECTIVES**

1. Sur le centre expérimental

En 2026, la maison Aska poursuivra le développement de son projet autour de plusieurs axes :

- 🕒 poursuivre la réflexion sur la mixité, déjà expérimentée, mais complexe ;
- 🕒 renforcer la médiation animale comme outil éducatif et thérapeutique ;
- 🕒 approfondir les questions d'identité de genre dans une approche éthique ;
- 🕒 accompagner les usages du numérique, en articulant cadre contenant et apprentissage progressif ;
- 🕒 renforcer la prévention et la prise en charge des addictions.

2. Sur le réseau national Satouk

En 2026, Satouk devra consolider ses actions tout en poursuivant son développement autour de plusieurs axes structurants :

- 🕒 organiser un colloque européen ;
- 🕒 réaliser une évaluation pour adapter la stratégie de développement du réseau ;
- 🕒 ajuster la stratégie de déploiement ;
- 🕒 renforcer la formation des équipes ;
- 🕒 clarifier le rôle de référente de parcours ;
- 🕒 développer la communication.

3. Recherche

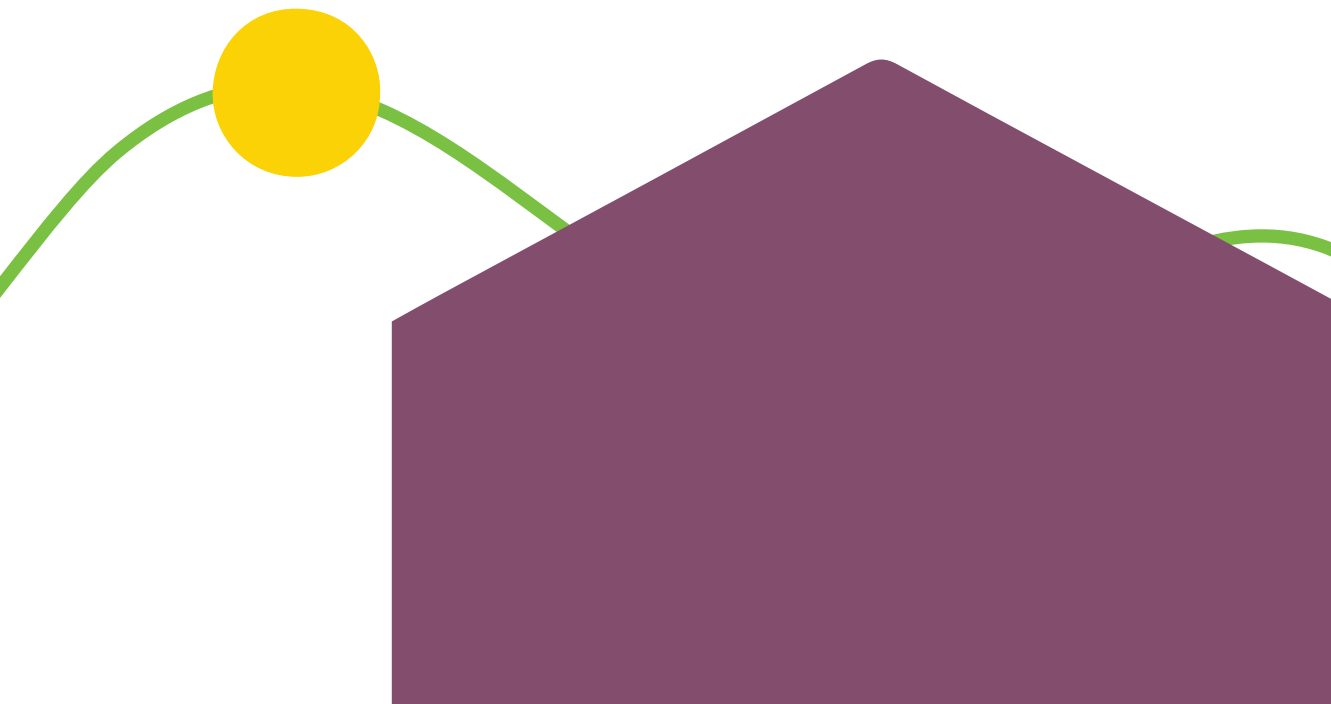
Tout au long de l'année 2025, l'association Koutcha a mené un travail de recherche à partir de l'analyse des sollicitations reçues entre octobre 2021 et mars 2025, date où nous avons démarré ce travail de recherche.

En effet, au fil du temps et des demandes d'orientation, nous avons collecté des informations relatives aux parcours de vie des mineurs victimes de traite, au contexte familial d'origine, à leurs fragilités, ainsi qu'aux ruptures vécues et aux violences subies, etc.

Conscients de la richesse de ces données, nous avons analysé les différentes vulnérabilités qui exposent les jeunes à des situations d'exploitation.

L'objectif final visé par ce travail est d'apporter des éléments de compréhension permettant aux professionnels d'adapter leur accompagnement, en fonction des besoins des mineurs victimes de traite et de renforcer le travail de prévention précoce auprès des publics à risque d'exploitation.

Cette recherche sera publiée et accessible au public à l'automne 2026.



ILS SOUTIENNENT KOUTCHA

Financé par



**MINISTÈRE
DE LA SANTÉ, DES FAMILLES,
DE L'AUTONOMIE
ET DES PERSONNES HANDICAPÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Fondation
de
France**



Koutcha **Rapport d'activités 2025**

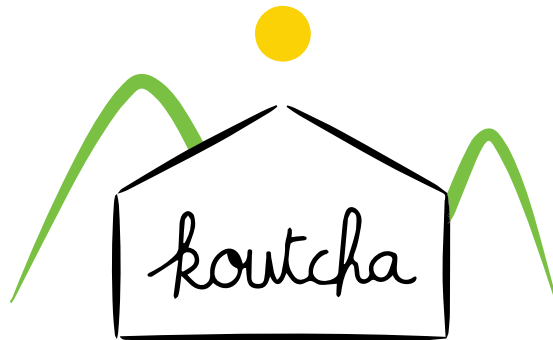
Rédaction et Relecture

Association Koutcha

**Conception Graphique, illustrations
et mise en page**

Ophélie Rigault (www.oedition.com)





**PROTECTION ET HÉBERGEMENT
DES MINEUR.E.S VICTIMES
DE TRAITE DES ÊTRES
HUMAINS**

contact@koutcha.org

www.koutcha.org

Association Koutcha,

18-26 Rue Goubet

75019 Paris

N°Siret : 79523000200029